



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question orale n° 720

Texte de la question

M. Jean-Pierre Allossery attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation de la « Maison aux avions » de Steenwerck, dans le Nord. Située au bord de l'autoroute A 25 pour aller vers Dunkerque, cette ferme illumine le paysage par des avions, des chars et des canons revisités par les formes et les couleurs de l'art brut. L'originalité de ce lieu est due à son créateur, Arthur Vanabelle, ancien agriculteur de 90 ans. Parti en maison de retraite depuis quelques mois, cette ferme "oeuvre d'art" est donc à l'abandon. Cela est loin de laisser indifférents les plus de 50 000 personnes qui se mobilisent pour conserver ce lieu qui s'est inscrit naturellement dans notre patrimoine culturel. Actuellement en vente, il pourrait aussi être le coeur de résidences d'artistes et d'actions de médiation culturelle en milieu rural. Aussi, il aurait voulu savoir quel est le soutien qu'elle pourrait apporter à ce témoignage de promotion des compétences créatives, artistiques et manuelles qui illustrent si bien la culture du Nord.

Texte de la réponse

SITUATION DE LA "MAISON AUX AVIONS" DE STEENWERCK DANS LE NORD

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Allossery, pour exposer sa question, n° 720, relative à la situation de la "Maison aux avions" de Steenwerck dans le Nord.

M. Jean-Pierre Allossery. Madame la ministre de la culture et de la communication, ma question concerne la situation de la « Maison aux Avions » dans la commune rurale de Steenwerck, au sein de ma circonscription, dans le Nord. Située au bord de l'autoroute A25 dans la direction de Dunkerque, cette ferme illumine le paysage par ses avions, ses chars et ses canons revisités par les formes et les couleurs de l'art brut.

L'originalité de ce lieu emblématique pour les Nordistes est due à son créateur : Arthur Vanabelle, ancien agriculteur aujourd'hui âgé de 92 ans. Depuis son départ en maison de retraite il y a quelques mois, cette ferme-musée originale est à l'abandon. Cela est loin de laisser indifférents les plus de 50 000 personnes qui se mobilisent pour conserver ce lieu, lequel s'est inscrit naturellement dans notre patrimoine culturel et dans notre paysage.

Actuellement en vente, il pourrait être le cœur de résidence d'artistes et de médiation culturelle en milieu rural. Si je me permets de vous interpeller, madame la ministre, c'est qu'il y a urgence face à la dégradation du lieu et des créations qui y sont implantées, lesquelles ne bénéficient d'aucune protection artistique. Elles pourraient même être détruites à l'occasion de l'achat de ce lieu par un tiers.

J'aurais donc voulu savoir quel soutien vous pourriez apporter à ce témoignage de la promotion des compétences créatives et artistiques qui illustrent si bien la culture du Nord.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, la « ferme aux avions » de Steenwerck est un témoignage d'art brut conçu par les frères Vanabelle et menacé à court terme de disparition en raison de son état sanitaire, ce qui serait extrêmement dommage. Beaucoup d'utilisateurs de l'autoroute A25 Lille-Dunkerque, qui jouxte cette propriété, sont attachés à ce décor, et la sauvegarde de cet ensemble laissé à l'abandon est un sujet d'inquiétude.

Cette forme artistique originale mérite tout autant d'attention que les formes plus traditionnelles du patrimoine. Le patrimoine ne se limite en effet pas aux cathédrales et aux châteaux : même si nous portons à ces derniers une grande attention, en leur faisant une place toute particulière dans notre politique du patrimoine, les édifices plus originaux comme la ferme aux avions y ont eux aussi toute leur place. L'État et, plus généralement, les collectivités publiques doivent être en mesure d'assurer la protection de ces formes plus contemporaines du patrimoine, et cela vaut autant pour l'œuvre des frères Vanabelle que pour l'architecture contemporaine, qu'une disposition du projet de loi sur les patrimoines permettra de mieux protéger, ainsi que le patrimoine industriel.

Plusieurs réunions de travail associant la directrice régionale des affaires culturelles, le maire de Steenwerck, le musée de la vie rurale de Steenwerck, le musée d'art moderne de Lille Métropole et la Fondation du patrimoine se sont tenues sur le sujet. Elles ont permis, d'une part, de répertorier, photographier et décrire au moyen d'une maquette l'œuvre des frères Vanabelle et, d'autre part, de disposer d'une estimation financière pour des travaux de stricte sauvegarde et de consolidation, l'objectif partagé étant de maintenir les œuvres *in situ* dans le cadre d'un projet à définir mais auquel participe activement l'ensemble des acteurs de ce dossier.

Les projets culturels qui pourraient émerger seront examinés avec attention par les services de la direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais, avec l'accompagnement du ministère de la culture au niveau centralisé. Si un projet consensuel entre l'ensemble des acteurs se dessine, il pourra illustrer notre volonté partagée de protéger les formes contemporaines de la création, qui trouvent elles aussi toute leur place au sein de notre patrimoine. La ferme aux avions en serait un bel exemple.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Allossery](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 720

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4761

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2014](#), page 4588

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2014](#)